

## Transports publics

## Grogne autour des horaires des conducteurs TPG

**Le SEV dénonce des conditions de travail de plus en plus dures. Ses membres se prononceront sur un préavis de grève**

**Chloé Dethurens**

Stress, changements d'horaires, temps de battement au terminus. Les conditions de travail des conducteurs TPG inquiètent de plus en plus le Syndicat du personnel des transports, le SEV. Suite au lancement d'une pétition, celui-ci demande désormais que l'organisation des horaires soit remaniée et que des négociations avec l'entreprise s'ouvrent. Ses membres se prononceront prochainement sur un préavis de grève. Conscients des difficultés des chauffeurs, les deux autres syndicats et les TPG temporisent.

«Les collègues sont épuisés. La grogne est de plus en plus importante. Ça risque d'exploser.» Pour le SEV, il est temps de changer la manière dont les horaires des conducteurs sont établis. «Les



Les résultats d'une enquête sur la santé des conducteurs seront rendus au début de novembre.

conducteurs restent en nombre insuffisant pour assurer l'offre, note Vincent Leggiero, président. De plus, nombre d'entre eux sont partis à la retraite cette année.» Selon le SEV, les arrêts maladie augmentent. «Ce phénomène n'existait pas auparavant, poursuit le responsable. Des anciens, avec trente

à quarante ans de métier derrière eux, sont en dépression. Ils se sentent poussés à bout.»

Quelles sont les conditions de travail que dénonce le syndicat? Les changements d'horaires. «Certains conducteurs voient leur emploi du temps, qu'ils ont pourtant choisi, modifié d'une

semaine à l'autre, relève Valérie Solano, secrétaire syndicale. Un employé censé commencer tôt sa journée et la terminer tôt peut par exemple être amené à la prolonger.»

Autre grief? Le temps de battement au terminus est parfois inexistant, bien qu'il ne s'agisse pas d'une pause obligatoire. «Les chauffeurs n'ont même pas le temps de se dégourdir les jambes», regrette Fabio Zamuner, de la section exploitation du SEV. Pour ce dernier, l'établissement des horaires ne doit désormais plus être que consultatif.

Les deux autres syndicats des TPG reconnaissent que la création du nouveau réseau a dégradé la situation des conducteurs. Mais tous deux préfèrent négocier au sein de la commission des horaires des TPG, dans laquelle ils sont re-

présentés. «Rien n'est parfait, reconnaît Christian Abbas, du syndicat Asip. Mais avant de faire quoi que ce soit, nous attendons, le 5 novembre, les résultats d'une enquête sur la santé des conducteurs.» Même position du côté du syndicat Transfair. «Les chiffres de l'augmentation de l'offre sont énormes. Nous sommes victimes de notre succès», note Alain Perroud, secrétaire syndical. La situation n'est pas facile. Mais nous n'évacuons pas le problème. Nous essayons d'améliorer la situation de l'intérieur.»

Les TPG, eux, insistent sur l'existence de la commission des horaires, qui intègre d'ores et déjà les syndicats. «Nous avons aussi créé des commissions thématiques qui abordent cette question sur le long terme, explique Isabel Pereira, porte-parole. Désormais, avec l'extension de l'heure de pointe jusqu'à 20 h, certains rentrent plus tard au dépôt. Mais ils ne font pas plus d'heures que prévu. La loi est toujours respectée. Les horaires, eux, sont affichés 60 jours à l'avance.» L'entreprise assure avoir engagé assez de conducteurs pour parer à l'augmentation de l'offre. «Et les départs à la retraite ont été remplacés», affirme Isabel Pereira. Les arrêts maladie sont effectivement en légère augmentation, «mais plutôt en lien avec les exigences médicales liées à la fonction, toujours plus strictes».

Les TPG ne nient toutefois pas les difficultés croissantes rencontrées par les conducteurs, notamment en matière de circulation. La porte-parole conclut: «Nous travaillons au quotidien avec les communes et l'Etat pour trouver des solutions, par exemple, au niveau des feux de signalisation.»

## Deux initiatives de l'Asloca au tapis

**Une initiative du Parti du Travail et deux de l'Asloca n'ont pas abouti faute d'avoir réuni 10 000 signatures valides**

La saison n'est pas propice aux initiatives populaires. Le Conseil d'Etat a constaté hier l'échec de trois d'entre elles. Le puissant lobby de défense des locataires, l'Asloca, voit celles intitulées «Les locataires veulent leurs droits de recours!» et «Halte aux ventes qui mettent les locataires à la porte! Stop aux congés-ventes!» ne pas passer le cap des 10 000 signatures validées.

Le Parti du Travail échoue pour les mêmes raisons avec son initiative «Pas d'expulsion sans relogement. Pas d'expulsion d'appartement du 1er octobre au 15 mars». En 2007, ce parti avait déjà vécu cette déconvenue sur la même thématique des expulsions.

Dans les trois cas, les comités d'initiative avaient pourtant déposé un peu plus de 11 500 signatures. Mais lors de la vérification du Service des votations, plus de 2000 paragraphes ont dû être invalidés pour chaque texte. Les signatures biffées sont très souvent celles d'étrangers sans droit de vote au niveau cantonal mais qui en disposent au niveau communal.

Ces trois initiatives avaient été lancées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution le 1er juin, qui diminue le nombre de signatures nécessaire. Avec la nouvelle législation, elles auraient toutes trois abouti puisqu'il en faut 7259.

La quatrième initiative populaire à avoir connu un sort identique en ce mois d'octobre n'a même pas droit à ce lot de consolation. La proposition du Parti socialiste de supprimer le bouclier fiscal n'est pas parvenue à séduire 7259 citoyens. **Eric Budry**

PUBLICITÉ

13 — 14

**Concert classique gratuit  
Dimanche 20 oct. 2013, 17h**

**La Tribune  
des Jeunes Musiciens  
d'Espace 2**

**Trio Machiavelli**

Claire Huangci, piano

Solenne Païdassi, violon

Tristan Cornut, violoncelle

**Rachmaninov — Dvořák**

**— Mendelssohn**



Studio Ernest Ansermet  
Passage de la Radio, 2 — 1205 Genève  
Infos: espace2.ch

## L'Institut Florimont s'offre une école maternelle, tout en verre et en bois

**Le nouveau bâtiment s'inscrit dans un large projet de réaménagement du campus**

Du bois, un revêtement au sol d'un gris très élégant, des mosaïques et d'énormes baies vitrées. Voilà les attributs de la nouvelle école maternelle de l'institut privé Florimont, qui a été inaugurée hier au Petit-Lancy. Cette construction s'inscrit dans un large programme de réaménagement, initié il y a quatre ans.

Une école maternelle existait déjà, intégrée à l'intérieur de l'établissement du primaire. «Nous voulions offrir des espaces distincts dédiés à chaque tranche d'âge, créant ainsi une unité en maternelle, explique Sean Power, directeur de Florimont. Par ailleurs, cela nous permet de repenser l'école primaire et de créer trois classes supplémentaires.» La nouvelle maternelle accueille 110 enfants depuis cette rentrée, répartis dans cinq classes. Elle compte également plusieurs salles de repos - avec des petits lits au carré et sans un pli - et une salle de sport. «Nous en avons aussi profité pour créer de nouveaux espaces au sous-sol, poursuit le directeur. Cela a doublé les surfaces allouées aux activités extrascolaires.» Les élèves plus âgés



La nouvelle école maternelle, résolument claire et moderne, a été inaugurée hier au Petit-Lancy. DR

pourront venir pratiquer le théâtre ou la musique.

Ce nouveau bâtiment, de 2200 m<sup>2</sup> au total, représente la troisième phase du plan de réaménagement. Un complexe multisport et la rénovation des salles dédiées aux sciences font notamment partie des premières phases du programme. Celui-ci porte sur un investissement total de 30 millions de francs.

Un projet artistique a permis d'inclure les enseignants et les élèves dans la décoration du bâtiment. Deux abécédaires en mosaïques, dessinés par les élèves et élaborés par l'artiste Manon Lisa, ont été dispersés sur les murs et

sols du nouveau bâtiment. Ce projet a également permis de récolter des fonds car il était possible de financer la pose de ces œuvres, «une façon d'apporter sa pierre à l'édifice», rapporte Karen Troll, responsable communication de l'institut. Quelque 550 000 francs ont été récoltés par ce biais.

L'Institut Florimont est propriété de la Communauté des missionnaires de saint François de Sales. C'est une école catholique mais ouverte à toutes les confessions, qui propose une prise en charge dès le jardin d'enfants et jusqu'à la filière gymnasiale - baccalauréat et maturité. Elle compte 1200 élèves. **Aurélien Toninato**